

## PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2025-2026

ÉCOLE : École élémentaire Les Rapides  
DATE DU DERNIER SONDAGE : mai 2025

ÉLABORÉ EN DATE DU : 2023-10-13  
REMISE À LA SURINTENDANCE : 17 octobre 2025  
AFFICHER SITE WEB : Avant 31 octobre 2025

### MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève : Seyi Ajayi Obe - Lilie Brunet

Nom de la direction de l'école : Thomas Koné

Membre du personnel enseignant : Cassandra Patoine, Hiba Barek

Membre du personnel non-enseignant : Arminé Arabian

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Dawn Trudel

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Beatrice Khemiss

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Ouattara Nathalie

### 1. Énoncés de politiques :

#### L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves ;
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines ;
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

### 2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,  
(ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le

handicap ou des besoins particuliers. On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« **intimidation** », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

### **Cyberintimidation**

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne ;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet ;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

### STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

**Priorité du Conseil :** D'ici juin 2026, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

**Priorité 1 de l'école :** D'ici juin 2026, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école afin de développer les compétences pour les relations saines.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui intègrent les cercles proactifs et réactifs au quotidien : __100__ % de classes...	<p>S'assurer que les cercles proactifs ( cercle de check-in/ check-out, cercle relationnel, cercle de communication, cercle d'écoute) sont mis en œuvre en classe une fois par semaine,</p> <p>Cercles réactifs ( cercle réparateur, cercle d'écoute) et l'usage du chemin de la paix au besoin</p>		Mai 2026
100% des enseignant.e.s et l'éducatrice spécialisée sont formés aux pratiques réparatrices	Formation PR par la conseillère pédagogique - 14 et le 16 octobre 2025	100% atteint en novembre	Décembre 2025
<b>Élèves de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> Élèves de la 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année Élèves de la 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année</b>	<b>Ateliers Estime de soi</b>  <b>Ateliers de gestion du stress</b>		29 janvier 8 janvier 19 février

**Priorité 2 de l'école :** Communiquer et outiller la communauté scolaire par rapport aux pratiques de prévention et de lutte contre l'intimidation.

<b>Stratégies/Activités</b>	<b>Moyen de communication (outil utilisé pour transmettre le message)</b>	<b>Mode de communication (manière ou forme de la communication)</b>	<b>Date</b>
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>aux élèves de l'école :</u>	School Day ou School Messenger	Une présentation au gymnase lors d'une assemblée des stratégies  Les élèves participent au concours Artmonie	Novembre 2025
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>au personnel de l'école :</u>		Présentation du PPIMI	3 novembre
<u>Communication à l'intention des parents :</u>	Conseil d'école	Présentation du PPIMI  Courriel	4 novembre

### STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

**Priorité du Conseil :** D'ici juin 2026, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

**Priorité 1 de l'école :** D'ici juin 2026, chaque classe s'engagera dans des activités de soutien au comportement positif.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui enseignent explicitement les comportements attendus : _100_% de classes...	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Affichage clair des comportements attendus</b> grâce aux matrices de comportement dans l'école (matrice du corridor, matrice de la salle de bain)</li> <li><b>Babillard avec la promotion des valeurs promues par le conseil dans l'entrée de l'école</b></li> <li><b>Suivi et renforcement positif</b> des comportements observés (système de reconnaissance, rétroactions positives).</li> <li><b>Co-construction</b> des règles de vie en classe, les règles sont affichées en salle de classe.</li> <li><b>Jeux de rôle</b> pour illustrer les comportements attendus</li> <li><b>Tableaux de reconnaissance</b> ou systèmes de points pour valoriser les comportements positifs.</li> <li>Visionnement <b>des vidéos</b> pour présenter les comportements positifs lors de l'enseignement des matrices de comportements</li> </ul>		Janvier 2026 Novembre 2025 Février 2026 Février 2026
100% des classes reçoivent l'enseignement explicite des valeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Utilisation du calendrier des valeurs du conseil</b></li> <li></li> </ul>		
Pourcentage du taux d'assiduité des élèves : _90_%	<p><b>Sensibiliser les élèves à l'importance d'une présence ou une ponctualité régulière à l'école</b> : 90 % ou plus des élèves sont présents chaque jour.</p> <p><b>Sensibiliser les parents à justifier les absences</b> par rapport aux périodes précédentes, par courriel.</p> <p><b>Engagement des familles</b> dans le suivi de l'assiduité.</p> <p><b>Suivi rigoureux par les enseignants</b> et l'administration (registres, communications).</p> <p><b>Rencontres régulières avec les familles</b> pour discuter des absences et proposer du soutien.</p> <p><b>Activités motivantes en classe</b> pour encourager la présence (projets, sorties, ateliers).</p> <p><b>Suivi personnalisé</b> pour les élèves à risque d'absentéisme (plan d'accompagnement).</p>		Suivi au quotidien Mensuel- comité d'assiduité Juin 2026

Rencontre mensuelle du comité d'assiduité			
Pourcentage des élèves qui se sentent bien et en sécurité dans l'école : __90__%	<p><b>Un sondage de bien-être</b> est effectué auprès des élèves aux dates butoirs (en décembre, en février et en mai).</p> <p><b>Diminution des incidents liés à l'intimidation ou aux conflits.</b></p> <p><b>Participation active aux activités de vie scolaire</b> (clubs, ateliers, événements).</p> <p><b>Relations positives entre élèves et adultes</b> (respect, écoute, soutien).</p> <p><b>Présence régulière et engagement en classe.</b></p> <p><b>Expression libre des émotions et des besoins</b> par les élèves. Des cercles de check-in sur les zones de régulation ou sur les émotions sont effectués dans toutes les classes au moins une fois par semaine pour favoriser l'écoute et l'expression des émotions.</p> <p><b>Les enseignant.e.s</b> enseignent les émotions (par exemple : à l'aide des ressources des « enfants avertis ») aux élèves.</p> <p><b>Ateliers sur la cyberintimidation</b>, (Agent de police de la ville de Sarnia)</p> <p><b>Affichage de messages positifs et inclusifs</b> dans les espaces communs( en considérances différences culturel, religieuse et des besoins particuliers)</p> <p><b>Sondages réguliers de bien-être</b> pour suivre l'évolution du climat scolaire. Décembre, Mars et juin</p> <p><b>Activités de cohésion de groupe</b> (jeux coopératifs, projets communs, mettre l'accent sur les élèves qui ont des défis de comportement).</p> <p><b>Formation du personnel</b> sur la bienveillance, la gestion des comportements et l'inclusion.</p>		Janvier 2026 et le long de l'année scolaire
			Décembre (dans le sondage)
			À partir du mois de novembre 2025
			17 novembre 2025
			Décembre, mars et juin

			Au besoin
Autre indicateur selon les besoins de l'école			
<b>Priorité 2 de l'école :</b> L'école s'engage à participer aux activités systémiques du Conseil scolaire Viamonde.			
Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
<b>Pourcentage</b> de classes ayant participé à au moins une activité de chaque thème du Calendrier – voir le <a href="#"><u>Calendrier des dates importantes et des diversités 2025-2026.pdf</u></a> 80 % de classes...	Un horaire d'activités est envoyé en début de mois. Partage des activités systémiques aux membres du personnel au début de chaque mois. Mise en valeur des thèmes lors des réunions pédagogiques. Encourager les enseignants à intégrer les thèmes dans les matières (français, arts, sciences humaines, etc.). Activités interclasses ou projets communs autour des thèmes. Affiches, vidéos, livres, témoignages, invités spéciaux. Suivi mensuel des classes participantes.		Juin 2026
Autre indicateur selon les besoins de l'école			
<b>Le développement des compétences relationnelles fait partie du processus universel de l'apprentissage socio émotionnel (ASE).</b>			
<b>Participer à des initiatives portant sur l'équité et l'inclusion :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inclure les perspectives des <b>Premières Nations, des Métis et Inuit dans</b> la planification de l'enseignement, par l'entremise des ressources disponibles au conseil et des voix authentiques ;</li> </ul>			

- Intégrer les principes de la **pédagogie sensible et adaptée à la culture, des perspectives et des activités culturelles significatives** dans la planification de l'enseignement ;
- Privilégier des activités qui favorisent le développement du **leadership** chez les élèves ;
- Assurer la mise en œuvre de **clubs et/ou d'alliance d'écoles** ;
- Participation aux **activités offertes par des organismes externes**.

### STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

*L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.*

**Priorité du Conseil :** D'ici juin 2026, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

**Priorité 1 de l'école :** D'ici juin 2026, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Soutien aux élèves	Date
Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutien aux élèves qui ont <u>subi</u> des actes d'intimidation</li> </ul>	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de l'outil « AIDE » à la bibliothèque de l'école.</li> </ul>	Au besoin
➤ Soutien aux élèves qui ont été <u>témoins</u> des actes d'intimidation	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de l'outil « AIDE » à la bibliothèque de l'école.</li> </ul>	<b>Au besoin</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutien aux élèves qui ont <u>pratiqué</u> des actes d'intimidation</li> </ul>	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels	<b>Au besoin</b>
<p><b>Priorité 2 de l'école :</b> D'ici juin 2026, les membres du personnel de l'école utiliseront <b>l'approche réparatrice</b> et seront en mesure d'intervenir en fonction du <a href="#">tableau décisionnel</a>.</p>		
Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)
Pourcentage du personnel formé aux pratiques réparatrices et au Soutien au comportement positif : 100% du personnel...	Participation au CAP animés par la CP Bien-être Écoles sécuritaires et bienveillantes  Modélisation du chemin de la PAIX par la CP, dans les classes et observation des enseignants.  Observation de la CP lorsque les enseignants animent une activité des pratiques réparatrices	Les élèves et les enseignants sont familiers et à l'aide à utiliser l'approche réparatrice
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui répertorie les écarts de comportement à l'aide du FORMS ( <a href="#">Élémentaire</a> , <a href="#">Secondaire</a> ) : 100 % du personnel...	Sensibiliser les membres du personnel à l'importance de signaler les écarts de conduites dans le FORMS  Analyser les données du FORMS lors des rencontres du comité de sécurité  Faire un retour des résultats du sondage sur le climat de l'école aux élèves et aux membres du personnel	Tous les écarts de conduites sont consignés dans le FORMS  Diminution progressive du nombre des écarts de conduite.
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui favorise les gestes réparateurs en lien avec la discipline progressive :		

100 % du personnel enseignant et de l'éducatrice spécialisée		
Autre indicateur selon les besoins de l'école		

## **SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION**

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. ([NPP144](#))

<b>Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation</b>	<b>Outils de dénonciation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, <u>l'élève</u> est encouragé à :</li> <li>➤ Pour signaler des actes d'intimidation, <u>les adultes</u> de l'école doivent :</li> <li>➤ Pour signaler un cas d'intimidation en tant que <u>parents</u>, tuteurs, tutrices :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le Code QR pour les écoles secondaires (Exemple : <a href="#">FORMS</a>)</li> <li>- Billet de dénonciation des gestes d'intimidation pour les écoles élémentaires (<a href="#">exemple</a>, <a href="#">Fiche de signalement M-2.pdf</a>)</li> </ul>
<p><b><u>Après le signalement d'une situation d'intimidation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour signaler une insatisfaction de la réponse de l'école : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer avec la direction de l'école</li> <li>- Communiquer avec l'enseignant.e et/ou la direction</li> <li>- Si des insatisfactions persistent, discuter avec la surintendance de l'éducation de l'école.</li> </ul> </li> </ul>	

## **Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire**

### **Les membres du personnel :**

- Respecter le PPIMI de l'école ;
- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves ;
- Recevoir les confidences des élèves ;

- Participer au moyen de dénonciation ;
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire » ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner les incidents ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire ;
- Participer à la formation autonome et obligatoire - violence en milieu de travail ;
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire.

*Réactions possibles en cas d'intimidation :*

- Nommer le comportement inapproprié ;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié ;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux ;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir ;
- Fournir un soutien aux comportements positifs ;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner l'incident ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

**Les élèves :**

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école ;
- Respecter le code de conduite de l'école ;
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

*Réactions possibles en cas d'intimidation :*

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer ;
- Évaluer les risques ;
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation p. ex. « laisse donc faire... » ;
- Offrir une présence alliée p. ex. « je ne suis pas d'accord », « je vais aller chercher de l'aide » ;
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

**Les parents, tuteurs, tutrices :**

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation ;
- Consulter le code de conduite de l'école ;
- [Découvrez comment les écoles règlent les problèmes de comportement au moyen d'un processus de discipline progressive.](#)
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI) ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire -mai 2024 ;
- Participer aux ateliers pour les parents offerts par le conseil ou visionner les enregistrements des ateliers précédents : Retrouver les liens de connexion et enregistrements ici : [Ateliers pour les parents \(csviamonde.ca\)](#)